

Charte d'utilisation de Facebook

1. Les usages

Réseau social : Un réseau social c'est un groupe de personnes qui sont reliées entre elles par internet ou d'autres moyens de connexion (portables, courrier).

Facebook sert à communiquer instantanément ce qui se passe dans le monde (ex : Les Égyptiens et Tunisiens pour témoigner des violences policières), pour poster des photos (ex : Le tremblement de terre à Haïti, en janvier 2010. Un journaliste a pris des photos qu'il a postées en ligne). Les citoyens participent aussi à la circulation de certaines informations. On peut aussi s'en servir pour informer le monde entier de ce qui s'est passé dans un pays.

On peut mettre des informations sur une personne politique (ex : Barack Obama pour prévenir ses électeurs qu'il sera présent aux élections présidentielles) ou sur un peuple (ex : Michael Youn qui se sert de Facebook pour faire de la pub ou communiquer avec ses fans).

Conseils :

Il faut savoir qui raconte l'événement et si l'histoire est vraie.

Que font les jeunes sur Facebook?

On peut ouvrir un compte Facebook à 13 ans. Il faut le nom, le prénom, l'adresse e-mail, la date de naissance et un mot de passe.

On raconte à nos amis, à la famille ce qu'on a fait dans la journée ou on joue à des jeux. Et on peut s'en servir à l'école pour travailler dessus. Pour travailler en groupe, les commentaires des professeurs nous ont permis de compléter ce qu'il nous manquait.

On peut jouer à des jeux gratuits mais si l'on veut aller plus loin dans le jeu il faudra payer.

Conseils :

Faire attention aux personnes qu'on accepte comme ami sur Facebook.

Fais attention parce qu'il y a des personnes qui mentent sur leur âge, mettre son vrai âge pour ne pas que des adultes nous demandent en amis.

Ce n'est pas la peine de mettre son numéro de téléphone et son adresse.

Il ne faut pas mettre des informations personnelles.

Faire attention à ce qu'on écrit car Facebook archive.

Si on a des photos qu'on ne veut pas que tout le monde voit on les met sur privée.

Éviter d'y jouer trop longtemps pour éviter d'être dépendant ou éviter de payer trop cher.

Quelle est la différence entre désactiver et supprimer son compte ?

Si on désactive le compte le journal disparaît et personne ne pourra vous retrouver, mais on peut le réactiver. Si on supprime le compte on ne peut plus y accéder de nouveau.

2. La publicité sur Facebook

Pourquoi Facebook a-t-il besoin d'argent ?

Facebook a besoin d'argent pour faire tourner le site et payer les ingénieurs et les serveurs.

Comment Facebook gagne-t-il de l'argent ?

Comme s'inscrire à Facebook est gratuit, il faut trouver un autre moyen. Les publicitaires paient Facebook pour mettre une publicité et ils demandent à Facebook de sélectionner les profils qui pourraient être intéressés par leur publicité.

Comment Facebook sélectionne-t-il les gens à qui il va envoyer la publicité ?

Facebook les sélectionne grâce aux mentions "j'aime" qui sont sur la droite du site et qui renseignent sur nos goûts. Dans les profils quand on a créé notre compte Facebook on nous demande nos goûts (musique, foot...) et ça se publie aussi sur les profils de nos ami(e)s.

Qu'est que le teen marketing ?

C'est de la publicité ciblée : on n'envoie pas les mêmes publicités à tout le monde. On envoie la publicité en fonction du profil. Par exemple : Si on clique sur "j'aime" à propos d'une équipe de foot, Facebook dit à la marque qu'on aime leur page. La marque paie alors Facebook pour nous envoyer des publicités pour leur nouvel équipement sur notre profil.

3. La cyberaddiction

La cyberaddiction est un trouble psychologique qui entraîne un besoin irrésistible et obsessionnel de se connecter à Internet.

Les causes

Les personnes déprimées dans leur quotidien trouvent du réconfort auprès de correspondants virtuels. Elles se sentent plus à l'aise dans un monde virtuel ou dans des jeux en ligne. Pour les cyberaddicts, Facebook est un deuxième monde meilleur pour eux ! Ils peuvent faire des choses qu'ils n'osent pas faire dans la réalité. La cyberaddiction est une maladie courante chez les adolescents.

Les symptômes sont

- Perte de la notion du temps : tu passes des heures sur Internet sans te rendre compte du temps écoulé.
- Retrait social : tu es moins intéressé à voir tes amis, tu préfères rester sur Internet.
- Pensées obsessionnelles : Internet occupe toutes tes pensées.
- Troubles du sommeil : tu te couches tard et tu ne dors pas beaucoup parce que tu restes connecté.
- Apparition des problèmes scolaires : tes résultats scolaires sont en baisse.
- Désordres alimentaires : tu as tendance à ne plus respecter les heures de repas et ton alimentation n'est pas équilibrée.
- Négligence de l'hygiène personnelle : tu ne t'accordes plus le temps de prendre soin de toi, de te laver .
- Douleurs physiques : mal au cou, mal à la tête, au dos, aux yeux, courbatures musculaires.

Pour éviter la cyberaddiction il faut :

- Se reposer plus souvent
- Penser à autre chose, sortir
- Limiter la durée passée devant l'écran
- Avoir plus d'activités externes : aller plus souvent chez ses amis, sa famille, pratiquer des activités sportives ...
- Pour éviter le retrait social : voir ses amis, sa famille, garder du temps pour ses amis et ses loisirs
- Dormir plus, se coucher moins tardivement
- Réviser ses leçons, faire ses devoirs avant de se connecter à Internet
- Manger équilibré, ne pas grignoter devant l'écran, dîner aux bonnes heures de repas
- Prendre plus soin de soi

4. Le cyber-harcèlement

C'est quoi le cyber-harcèlement ?

Le cyber-harcèlement est un nouveau mode de harcèlement par le biais d'internet, cela consiste à insulter ou à se moquer d'une personne de façon répétitive. Ce sont des messages anonymes, envoyés à plusieurs reprises via la technologie (Internet, Mobile..). Différents types de harcèlement sont pris en compte : chantage (demande d'informations privées, demande d'argent pour que cela cesse), intimidation, menaces.. Ça peut être aussi la création d'un faux profil à ton nom, l'envoi de messages d'insultes, la diffusion de fausses rumeurs. Il y a 27% de jeunes qui déclarent être harcelés sur Facebook. (Sur 1 an). Cela peut avoir de graves conséquences comme : le suicide, la peur, le renfermement, le manque de confiance en soi, le mal-être... Si vous voyez quelqu'un de votre entourage qui a ces attitudes, il faut essayer de parler avec lui.

Que faire si on est harcelé ?

- Prévenir un adulte de confiance (parents, CPE, principal du collège...).
- Bloquer les messages du harceleur et sauvegarder les preuves de harcèlement.
- Ne pas lui répondre et ne pas se venger.
- Contacter la ligne d'écoute : 08 20 200 000, qui va vous conseiller ("net écoute " du lundi au vendredi 9h à 19h).
- Si vous avez un mobile, et que vous vous faites harceler, changer votre numéro de téléphone.
- Prévenir le réseau social et indiquer le harceleur à un modérateur (MOD-)
- Ne pas avoir peur de le dire
- Porter plainte selon les degrés de harcèlement.

Que faire si on connaît quelqu'un qui est harcelé ou si on connaît le harceleur ?

- Si quelqu'un nous demande de passer des menaces injurieuses ou des photos insultant la victime, ne pas participer à l'envoi car on risque d'être accusé de complicité.
- Faire prendre conscience au harceleur de ce qu'il fait et lui rappeler que c'est interdit par la loi. Il faut placer la personne devant ses responsabilités.

5. La vie privée sur Facebook

Que sont les données personnelles ?

Les données personnelles sont des informations qui parlent de nous comme le nom, le prénom, le sexe, le lieu, la date de naissance, l'identifiant nationale de l'élève. Selon la loi informatique et liberté, les données personnelles permettent d'identifier directement (nom, prénom, sexe, photo) ou indirectement (lieu et date de naissance, adresse du domicile, adresse e-mail, numéro de sécurité sociale...) une personne.

Conseils ou lois

- Ne pas mettre le numéro de téléphone, nom, photo. On n'est pas obligé de tout remplir et la loi informatique et liberté prévoit la protection des personnes par rapport aux fichiers et à l'exploitation des données médicales (radios, compte rendu d'opération, groupe sanguin et les caractéristiques biométriques).
- Ne pas mettre toutes ses données personnelles et faire attention si c'est en public ou privé.
- Les jeunes doivent prendre conscience que cet espace de liberté n'est pas un espace de non droit et qu'internet peut aussi porter atteinte à la vie privée.

Doit-on rendre publiques ou privées les informations personnelles ??

Elles ne doivent pas être transmises à n'importe qui et a fortiori sur internet, qui est en lieu public. Il est donc important de se poser la question de ce que l'on peut communiquer et à qui. Les données ne doivent pas être recueillies dans un fichier et exploitées sans l'accord de la personne.

Il y a des données plus sensibles que d'autres concernant son origine raciale ou ethnique, ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, la santé ou la vie sexuelle.

Conseils ou lois

Comme leur nom l'indique les données personnelles sont personnelles. Ne pas transmettre toutes nos données personnelles à n'importe qui ! C'est pour ça qu'il est plus prudent de les mettre en "privé" qu'en "public".

Peut-on publier une vidéo d'un élève de l'école?

Filmer ou photographier quelqu'un sans autorisation est interdit. Il s'agit d'un délit car c'est une atteinte à sa vie privée et à son droit à l'image.

Diffuser des documents sur internet à l'insu de l'élève est interdit.

Que se passe-t-il si une personne porte plainte contre moi?

Tant qu'on n'est pas majeur ce sont nos parents les responsables de nos actes. On risque une grosse amende et une peine de prison.

Pourquoi Facebook garde nos données personnelles?

Facebook garde nos données personnelles pour les revendre à des entreprises et gagner de l'argent. Toute personne peut garder ses données personnelles sans les publier sur des blogs ou sur des sites tel que Facebook.

Glossaire

La CNIL : La commission nationale de l'informatique et des libertés. Créée en janvier 1978 cette institution veille au respect de la vie privée des droits de chacun dans le « monde numérique », internet . . .

Le teen-marketing : consiste à analyser vos faits et gestes en ligne pour mieux vous vendre le dernier produit à la mode.

Traçabilité : La traçabilité consiste à se renseigner sur notre vie personnelle grâce à ce qu'on a pu exposer sur notre compte auparavant et permet de collecter toute les informations sur nous.

6. Les droits

La liberté d'expression c'est dire ce que l'on pense, et ce que l'on ressent, librement avec certaines limites : ne pas tenir des propos diffamatoires, injurieux ou racistes. La victime peut porter plainte tes parents devront payer des dommages et intérêts sauf si tu es majeur.

- *Le droit à l'image c'est :*

Il ne faut pas mettre n'importe quoi sur Facebook, il faut réfléchir avant de publier. Il ne faut pas publier des photos sur les autres, sans leur autorisation. Si la personne est mineure il faut une autorisation parentale écrite par les parents.

Il faut respecter les autres et réciproquement. Si des photos sur vous apparaissent sur un quelconque site internet, on peut s'opposer à ça. On peut également aller plus loin en portant plainte. Si des informations ont été publiées sur vous et que vous n'êtes pas d'accord adressez vous à vos parents pour vous opposer. On peut publier certaines photos, mais elles ne doivent pas être trop intimes, pas trop provocantes, pas trop gênantes en fait.

- *Le droit à l'opposition c'est :*

Avoir le droit de refuser que nos informations soient utilisées, par exemple pour de la publicité. Personne n'est obligé d'apparaître dans les fichiers. Cela veut dire que je peux refuser que quelqu'un recueille et garde les informations.

- *Le droit d'accès c'est :*

Avoir le droit de consulter les informations nous concernant sur internet.

- *Le droit d'information c'est :*

Savoir combien de temps les informations sur nous sont conservées par ceux qui les ont. Ceux qui récupèrent des informations sur toi doivent t'indiquer pourquoi ils le font et combien de temps ces informations sont conservées. Il ne faut pas répondre à toute les questions qui sont données comme pour s'inscrire sur les réseaux sociaux

- *Le droit d'auteur c'est :*

C'est l'obligation de demander l'autorisation de publier une photo, une musique, une vidéo à son auteur.

- *Le droit à l'oubli c'est :*

Il faudrait pouvoir effacer au fur et à mesure les données personnelles pour éviter que des personnes ne soient victimes d'informations qui restent indéfiniment sur Facebook. Certaines données peuvent restées des années, chaque photo, chaque commentaire, chaque vidéo est conservé dans le fichier des archives. Reste bien attentif aux informations que tu laisses en ligne. Il n'existe pas encore de lois qui permette retirer ces archives.

La **CNIL** permet de nous aider si nos droits ne sont pas respectés. La CNIL signifie : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Tel : 01 53 73 22 22 sur le site <http://www.cnil.fr/>